



# TARIFICATION GÉNÉRALE OFFICIELLE 2020

---

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION  
DES COMITÉS RÉGIONAUX

**1 - TARIFICATION**

**2 - INFORMATIONS DIVERSES**

**3 - ÉCHÉANCIERS DE RÉGLEMENTS**

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET DAMES)	TOTAL	PART COMITÉ RÉGIONAL	ASSURANCE INDIVIDUELLE	ASSURANCES AUTRES	PART FFC
<b>COMPÉTITIONS</b>					
• 1 <sup>ère</sup> catégorie	200 €	11 €	5 €	30,5 €	153,5 €
• 2 <sup>ème</sup> catégorie	160 €	11 €	5 €	30 €	114,9 €
• 3 <sup>ème</sup> catégorie	120 €	11 €	5 €	26,5 €	77,5 €
• Juniors**	87 €	11 €	5 €	26,5 €	44,5 €
• Pass Open (pour les 19 ans et plus)	108 €	11 €	5 €	26,5 €	65,5 €
• Pass Cyclisme (pour les 19 ans et plus)	69 €	11 €	3 €	18 €	37 €
<b>LOISIRS ET PERFORMANCE</b>					
• Cyclo sportive	56 €	11 €	2 €	11 €	32 €
• Nature	56 €	11 €	2 €	11 €	32 €
• Urbain	56 €	11 €	2 €	11 €	32 €
• Loisir (activité sans compétition) <i>Possibilité de prendre une licence individuelle</i>	46 €	11 €	1,4 €	9,6 €	24 €
<b>APPRENTISSAGE ET BIEN-ÊTRE</b>					
• Licence Santé (sur prescription médicale)	30 €	11 €	1,4 €	9,6 €	8 €
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	16 €	1,5 €	1,5 €	2,5 €	10,5 €
• Jeunes (Prélicencié*, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet) <i>Possibilité de prendre une licence individuelle Loisir</i>	51 €	11 €	2 €	10,5 €	27,5 €
• Licence Accueil Jeune (valable 1 mois maximum)	16 €	1,5 €	1,5 €	2,5 €	10,5 €
<b>STAFF</b>					
• Licence Service (sympathisant, motard, chauffeur, signaleur, kiné ayant une activité annuelle de moins de 30 jours)	54 €	11 €	1,5 €	7,7 €	33,8 €
• Arbitre					
• Jeune Arbitre 14 - 18 ans	51 €	11 €	1,4 €	7,8 €	30,8 €
• Arbitre école de vélo, BMX & club	64 €	11 €	1,4 €	8,5 €	43,1 €
• Arbitre régional et national ***	97 €	11 €	1,4 €	8,5 €	76,1 €
• Arbitre fédéral, national élite & international ****	177 €	11 €	1,4 €	8,5 €	156,1 €
• Encadrement (Dirigeants, Cadre technique, encadrement Équipe de France)	64 €	11 €	1,4 €	8,5 €	43,1 €
• Animateur/trice fédéral-e	374 €	11 €	1,5 €	9 €	352,5 €
• Animateur/trice régional-e ****	187 €	11 €	1,5 €	9 €	165 €
<b>CARTE JOURNÉE</b> (Format dématérialisé)	9 €	7 €			2 €

\* Prélicenciés à partir de 5 ans

\*\* La licence Junior permet une sous-catégorie Junior D1 ou Junior D2, sur avis du comité régional

\*\*\* La licence Arbitre permet de recevoir le journal France Cyclisme

\*\*\*\* Ne peut officier que dans son comité d'origine et sur les épreuves régionales

	TOTAL	PART CTE REG.	PART FFC
(1) CLUB (incluant abonnement «France Cyclisme»)	190 €	47 €	143 €
(1) CLUB (incluant abonnement «France Cyclisme») - 1 <sup>ère</sup> AFFILIATION	100 €	25 €	75 €
<b>VÉLODROME</b>	50 €	25 €	25 €
<b>GROUPE SPORTIF FEMME UCI - OU ÉQUIPE PISTE UCI</b>	1 000 €	-	1 000 €
<b>TEAMS DE MARQUES VTT XC + DH</b>	1 300 €	-	1 300 €
<b>TEAMS DE MARQUES VTT TRIAL</b>	700 €	-	700 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT LABELLISÉS FFC	1 100 €	475 €	625 €
(2) SITE VTT OU ESPACE CYCLOSPORT LABELLISÉ FFC	900 €	390 €	510 €
<b>LABELLISATION DN1 ROUTE - VTT - BMX</b>	1 250 €	150 €	1 100 €
<b>LABELLISATION DN2 ROUTE</b>	900 €	150 €	750 €
<b>LABELLISATION DN2 VTT-BMX</b>	750 €	180 €	570 €
<b>LABELLISATION DN3 ROUTE - VTT</b>	700 €	350 €	350 €
<b>LABELLISATION DN FEMME</b>	370 €	120 €	250 €
<b>LABELLISATION ENTENTES CLUBS JUNIORS</b>	150 €	100 €	50 €
<b>LABELLISATION TEAMS CYCLO CROSS</b>	1 000 €	-	1000 €

- (1) La cotisation due au Comité Départemental vient en complément.
- (2) Quote-part reversée au comité régional au vu du carnet de contrôle contresigné par le site.

TYPE D'EQUIPES	TOTAL	ANTIDOPAGE	DROITS NETS
<b>GROUPE «UCI WORLD TOUR»</b>			
<b>ÉQUIPE CONTINENTALE PROFESSIONNELLE</b>		<b>LNC</b>	
<b>ÉQUIPE CONTINENTALE</b>			

**N.B.** L'annexe financière liée à la convention FFC/LNC précise les modalités et droits respectifs.

## FRANCE CYCLISME 2020

	TOTAL
<b>ANNONCE DE COURSE</b>	<b>50 €</b>
<b>ABONNEMENT LICENCIÉ</b> (Version papier & numérique)	<b>51 €</b>
<b>ABONNEMENT LICENCIÉ</b> (Version numérique seule)	<b>35 €</b>
<b>ABONNEMENT NON LICENCIÉ FRANCE</b> (Version papier & numérique)	<b>55 €</b>
<b>ABONNEMENT NON LICENCIÉ FRANCE</b> (Version numérique seule)	<b>39 €</b>
<b>ABONNEMENT NON LICENCIÉ ÉTRANGER</b> (Version papier)	<b>65 €</b>
<b>ABONNEMENT ARBITRE</b> : BMX, École de Cyclisme, Jeune Arbitre & Club	<b>28 €</b>

	TOTAL MINI-MAXI*	PART FFC	PART COMITÉ*	CLUB ORGANISATEUR	MAJORATION ENGAGEMENT SUR PLACE
<b>ÉPREUVES: ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Épreuves de Jeunes, Minimes &amp; Cadets</li> </ul>	6,5 € à 8 €	3 €	3,5 € à 5 €	0 €	2 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Épreuves de Pass'Cyclisme seules toutes disciplines</li> </ul>	2 € à 15 €	0 €	2 €	0 € à 13 €	0 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Épreuves de Compétition (1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie et juniors)</li> </ul>	8,5 € à 15 €	3,7 €	4,8 € à 6,3 €	0 € à 6,5 €	2 €
<b>ÉPREUVES : VTT &amp; BMX</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Épreuves de Jeunes Minimes &amp; Cadets</li> </ul>	Libre	3 €	Tarif régional	Libre	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres épreuves</li> </ul>	Libre	3,7 €	Tarif régional	Libre	
<b>CALENDRIER FÉDÉRAL ET INTERNATIONAL SUR CONVENTION</b>					
<b>ÉPREUVES</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles de cyclisme, free-style, cyclisme en salle, polo-vélo</li> </ul>	Non soumis au droit d'engagement				
<b>ÉPREUVES</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coupe de France et Championnats de France</li> </ul>	cf. cahier des charges				

- \* La majoration éventuelle des droits d'engagement par rapport au tarif minimum sera reversée dans son intégralité au Club organisateur. Toutefois, l'Assemblée Générale du Comité Régional a la possibilité de verser tout ou en partie de cette majoration à un projet d'intérêt Régional à hauteur de 1,5 € pour un projet de développement identifié. Le club organisateur recevra alors la différence entre le montant de l'engagement total, la part FFC et la part de la région majorée. Le montant total du droit d'engagement, quant à lui, est plafonné à un montant maximum de 15 € hors majoration sur place.

LICENCES HOMMES ET FEMMES	TYPE	RÉPARTITION DES FRAIS DE MUTATIONS			COÛT TOTAL DES MUTATIONS		
		DROITS MUTATION (1)	INDEMNITÉ CLUB QUITTÉ	INDEMNITÉ FONDS DE FORMATION	TOTAL MUTATION RÉGION	INDEMNITÉ COMITÉ QUITTÉ	TOTAL MUTATION HORS RÉGION
<b>PASS'CYCLISME</b>	11	20 €	-	-	20 €	-	20 €
<b>PASS'CYCLISME OPEN</b>	10	40 €	-	-	40 €	-	40 €
<b>CADRE TECHNIQUE &amp; ARBITRE</b> (hors école de vélo & club, Jeunes et BMX)	9	60 €	50 €	-	110 €	-	110 €
<b>CADRE TECHNIQUE</b> (BF3/Entraîneur club expert de DN - Brevet d'Etat et Beesac)	8	200 €	200 €	-	400 €	-	400 €
<b>BABY VÉLO - PRÉLICENCIÉ</b>							
<b>ARBITRE</b> (École de vélo & club, Jeunes et BMX)							
Pass Cyclosporatives, Pass'sport Urbain, Pass'sport Nature, Pass Loisir, Dirigeant/Service/Animateur	7	0 €	-	-	0 €	-	0 €
<b>POUSSINS - PUPILLES - BENJAMINS</b>							
<b>MINIME</b>	6	40 €	Selon nombre d'années 30 € x n	Selon nombre d'années 15 € x n	maxi : 130 €	-	maxi : 130 €
<b>CADET</b>	5	40 €	Selon nombre d'années 50 € x n	Selon nombre d'années 20 € x n	maxi : 320 €	-	maxi : 320 €
<b>JUNIOR</b>	4	70 €	Selon nombre d'années 80 € x n	Selon nombre d'années 25 € x n	maxi : 600 €**	105 €	maxi : 705 €
<b>HOMME</b> (1 <sup>ère</sup> catégorie)	1	240 €	235 €	235 €	710 €	260 €	970 €
<b>HOMME</b> (2 <sup>ème</sup> catégorie)	2	190 €	100 €	100 €	390 €	105 €	495 €
<b>HOMME</b> (3 <sup>ème</sup> catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €
<b>FEMME</b> (1 <sup>ère</sup> catégorie)	2	190 €	150 €	150 €	490 €	105 €	595 €
<b>FEMME</b> (2 <sup>ème</sup> catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €
<b>FEMME</b> (3 <sup>ème</sup> catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €

(1) Quote-part FFC/CR : 50/50

+50% Du coût du droit en cas de mutation hors période qui revient au comité régional

(\*) Voir règlement des mutations

n Nombre d'années passées dans le club depuis la catégorie minime

(\*\*) Ajustement des droits de formation pour application du plafond

## CALENDRIER FÉDÉRAL ROUTE (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	PREMIER JOUR				JOURS SUPPLÉMENTAIRES					
	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2020 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2020 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL
	PART FFC	PART CR				PART FFC	PART CR			
<b>ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE (Facturées par la FFC aux organisateurs)</b>										
<b>CLASSE 2 ÉLITE</b>	1 305 €	500 €	814 €	655 €	3 274 €	1 305 €	500 €	814 €	655 €	3 274 €
<b>UCI - JUNIOR + NCUP</b>	504 €	250 €	634 €	170 €	1 558 €	504 €	250 €	634 €	170 €	1 558 €
<b>UCI - FEMME ET FEMME JUNIOR + WWT</b>	504 €	250 €	634 €	285 €	1 673 €	504 €	250 €	634 €	285 €	1 673 €

<b>ÉPREUVES DE GESTION RÉGIONALE (Facturées par les comités aux organisateurs)</b>										
<b>NATIONALES ELITE</b>	755 €	0 €	820 €	0 €	1 575 €	755 €	0 €	820 €		1 575 €
<b>NATIONALES ESPOIR</b>	433 €	0 €	569 €	0 €	1 002 €	433 €	0 €	569 €		1 002 €
<b>NATIONALES JUNIOR</b>	420 €	0 €	528 €	0 €	948 €	420 €	0 €	528 €		948 €
<b>NATIONALES FEMME</b>	420 €	0 €	528 €	0 €	948 €	420 €	0 €	528 €		948 €
<b>NATIONALES FEMME JUNIOR</b>	420 €	0 €	524 €	0 €	944 €	420 €	0 €	524 €		944 €
<b>CIRCUIT FERMÉ NATIONAL (1.40.1) - (3 km et moins)</b>	420 €	0 €	627 €	0 €	1 047 €	420 €	0 €	627 €		1 047 €
<b>COURSES DIVERSES (1.40.2) - (ex: «éliminations sur rte)</b>	420 €	0 €	627 €	0 €	1 047 €	420 €	0 €	627 €		1 047 €
<b>ÉPREUVES ROUTE CYCLO- SPORTIVES FÉDÉRALES /UCI</b>	-	270 €	255 € (inscription)	-	525 €	-	210 €	255 €		465 €
<b>ÉPREUVES DU TROPHÉE LABEL D'OR</b>	850 €	270 €	255 € (inscription)	-	1 375 €	-	210 €	255 €		465 €
<b>ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES</b>	50 €	100 €	95 € (inscription)	-	245 €	-	-	95 €		95 €

Les épreuves de Coupe de France feront l'objet d'une facturation complémentaire pour le Label «Coupe de France»

Pour les épreuves de gestion fédérale, la reversion de la quote-part sur les droits d'organisation au Comité Régional est réalisée sur facturation du Comité Régional et après paiement de l'épreuve par l'organisateur.

Pour les épreuves de gestion régionale, la FFC refacture les droits au Comité Régional à réception du bulletin d'inscription.

## CALENDRIER FÉDÉRAL (SUITE) (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	TOTAL	DONT DROIT		DONT ASSURANCE	DONT CONTRIBUTION 2020 LUTTE ANTIDOPAGE *
		PART FFC	PART CR		
ÉPREUVE DE GESTION FEDERALE					
<b>CYCLO-CROSS</b> (Saison de septembre 2019 à février 2020)					
• Calendrier national	879 €	564 €		315 €	
• Coupe de France		cf. cahier des charges			
• Calendrier international	1 164 €	678 €		486 €	
<b>VTT</b>					
• Calendrier national			Convention par épreuve		
• Coupe de France		cf. cahier des charges			
• Calendrier international			Convention par épreuve		
<b>ÉPREUVES VTT RANDO D'OR FFC (1)</b>	393 €	0 €	140 €	253 €	
<b>BMX</b>					
• Calendrier national (sauf si cahier des charges)	980 €	377 €		603 €	
• Coupe de France		cf. cahier des charges			
• Calendrier international (sauf si cahier des charges)	1 421 €	750 €		671 €	Paiement en totalité
<b>FREE STYLE</b>					
• Calendrier National		cf. cahier des charges			
• Calendrier International		cf. cahier des charges			
• Coupe de France		cf. cahier des charges			
<b>PISTE</b>					
• Calendrier National	352 €	220 €		132 €	
• Calendrier International	472 €	230 €		242 €	
• Coupe de France		cf. cahier des charges			
<b>ROUTE</b>					
• Master series		cf. cahier des charges			
<b>CYCLISME EN SALLE ET POLO VÉLO</b>					
• Calendrier National ***	200 €	80 €		120 €	

(1) RANDO D'OR : en complément du droit d'inscription au guide officiel des sites VTT

\*\*\* Soutien à la discipline : le montant des droits est fixé pour 2018 à 0 € ; une proposition d'évolution à 40€/j en 2019, 80 €/j en 2020, et 120 €/j à partir de 2021 est envisagée. Ces dispositions sont à décider chaque année par le BE.

## CYCLO-CROSS & ROUTE (GESTION & MINIMUM DE PRIX)

**⚠ ATTENTION MODIFICATION DES GRILLES DE PRIX UCI**

TYPE D'ÉPREUVES	MINIMUM DE PRIX	
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2019 à février 2020)		
GESTION FÉDÉRALE		
<b>CALENDRIER NATIONAL</b>		
• Élite Homme	1 300 €	
• Élite Femme	750 €	
GESTION FÉDÉRALE		
<b>CALENDRIER INTERNATIONAL</b>		
• Coupe du Monde	Voir TARIFS UCI 2020	
• Autres épreuves	Classe 1 UCI	Classe 2 UCI
• Élite Homme	5 000 €	1 525 €
• Moins de 23 ans	1 015 €	1 015 €
• Junior Homme	800 €	800 €
• Femme	5 000 €	1 525 €
ROUTE		
GESTION RÉGIONALE		
<b>CALENDRIER NATIONAL</b>		
• Élite et moins de 23 ans		
	Épreuve d'1 jour ou étape	1 220 €
• Nationale Élite	Prologue ou 1/2 étape	610 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Nationale Espoirs	Par jour ou par étapes	915 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Courses élite sur circuit fermé (ex 40) - (3 kms et moins)		610 €
• Nationale Junior	En ligne, prologue ou 1/2 étape	540 €
	Étape	540 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Femme	En ligne, prologue ou 1/2 étape	750 €
	Étape	750 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
GESTION FÉDÉRALE		
<b>CALENDRIER INTERNATIONAL*</b>		
• Homme Élite Classe 2	Voir TARIFS UCI 2020 cf. <a href="http://www.uci.org">www.uci.org</a>	
• Femme Élite WWT, Classes 1 et 2		
• Homme Junior N cup et Classe 1		
• Femme Junior Classe 1		

\* Contribution des coureurs Contre le Dopage (CADF). Elle est facturée par l'UCI à l'organisateur et déduite par la FFC lors de l'émission de la facture de l'épreuve.

**Merci de transmettre à la FFC la facture de l'UCI.**

Le montant des grilles de prix est à saisir par le Comité Régional pour délivrance de l'attestation d'assurances et facturation.



## CYCLISME TRADITIONNEL - ROUTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI WORLD TOUR	CALENDRIER PROSERIES 1 ET 2	CALENDRIER UCI HOMMES & FEMMES JUNIORS FEMMES ÉLITE	CALENDRIER FFC (12 ET +)	OFFICIELLES FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
<b>ARBITRES</b> (membres du jury avec Présidence UCI), <b>INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI</b>	160 €	105 €	105 €			
<b>JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS</b>	105 €	105 €	105 €			
<b>ARBITRES COMPLÉMENTAIRES MOTO, INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS</b>	80 €	80 €	80 €			
<b>PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>				80 €		
<b>AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE</b> (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur		
<b>PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>					80 €	
<b>AUTRES MEMBRES, DÉSIGNATION COMPLÉMENTAIRE RÉGIONALE</b>					50 €	
<b>ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE</b>	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
<b>TOUTE DÉSIGNATION</b>						Selon tarif régional en vigueur

### Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves par étapes des calendriers nationaux et internationaux, ainsi que pour les courses d'une journée nécessitant la présence des officiels pour cause de réunion des directeurs sportifs, la veille de l'épreuve (UCI, World Tour, Hors Classe, Classe 1 et 2).
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 kms Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs ORIGINAUX, plafonnés à 24 Euros. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves avec présidence du collège nommée par l'UCI (World Tour, ProSeries, 1 & 2). Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.

## CYCLISME TRADITIONNEL - PISTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI COUPE DE FRANCE	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE COUPE DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
<b>ARBITRES</b> (membres du jury avec Présidence UCI), <b>INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI</b>	105 €	105 €	80 €			
<b>JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS</b>	105 €	105 €	80 €			
<b>ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS</b>	80 €	80 €	80 €			
<b>PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>				80 €	80 €	
<b>AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE</b> (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	
<b>PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>					80 €	
<b>ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE</b>	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
<b>TOUTE DÉSIGNATION</b>						Selon tarif régional en vigueur

### Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 kms Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs ORIGINAUX, plafonnés à 24 Euros. Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.

## CYCLISME TRADITIONNEL - CYCLO-CROSS

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI CLASSE 2	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
<b>ARBITRES</b> (membres du jury avec Présidence UCI), <b>INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI</b>	105 €	105 €	105 €			
<b>JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS</b>	105 €	105 €	105 €			
<b>ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS</b>	80 €	80 €	80 €			
<b>PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>				80 €		
<b>AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE</b> (désignation régionale)	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur		
<b>PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC</b>					80 €	
<b>ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE</b>					40 €	
<b>TOUTE DÉSIGNATION</b>	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
<b>TOUTE DÉSIGNATION</b>						Selon tarif régional en vigueur

### Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 kms Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs ORIGINAUX, plafonnés à 24 Euros. Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.

## VTT

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES				
	OFFICIELLES UCI*	OFFICIELLES FFC*	CALENDRIER UCI	CALENDRIER FFC**	CALENDRIER RÉGIONAL
PRÉSIDENT DÉSIGNÉ FFC	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
SECRÉTAIRE	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES DU JURY	105 €	80 €	80 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur
DÉSIGNATION RÉGIONALE		50 €	50 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur

\* Les épreuves officielles correspondent aux épreuves de «Coupes», de «Championnats» et le TFJV.

\*\* Le calendrier FFC renvoie aux épreuves qui sont inscrites au calendrier national et qui ne sont pas inscrites au calendrier UCI.

### Renseignements divers :

- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 kms Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs ORIGINAUX, plafonnés à 24 Euros. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves du calendrier UCI.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.

## BMX

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES		
	CALENDRIER INTERNATIONAL UCI	CALENDRIER NATIONAL FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES DÉSIGNÉS PAR LA FFC, PRÉSIDENT DE JURY DE COURSES, ARBITRES, ADMINISTRATEUR (a)	105 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES (désignation complémentaire régionale)		30 €	Selon tarif régional en vigueur

- (a) Les administrateurs qui seront chargés des inscriptions toucheront deux vacances supplémentaires pour le travail de préparation.

### Renseignements divers :

- Le tarif s'entend par jour de course
- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner) dès la veille de l'épreuve pour toutes les compétitions nécessitant la présence des officiels la veille de la compétition
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 kms Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs ORIGINAUX, plafonnés à 24 Euros.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.

RÉGULARISATIONS	LICENCE COMPLÉMENT
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (demande du coureur)	OUI
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (sur valeur sportive) DÉCISION COMITÉ RÉGIONAL	NON
PERTE OU ERREUR DU LICENCIÉ	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (données administratives)	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (sur catégorie)	OUI
MUTATION HORS PÉRIODE	OUI
MUTATION PENDANT PÉRIODE (dans le respect des dates autorisées )	OUI
MUTATION EN COURS D'ANNÉE (suite à arrêt de club DN) SUR AVIS COMMISSION DE CONTRÔLE	NON
TRANSFORMATION LICENCE ACCUEIL EN LICENCE DÉFINITIVE	OUI

## ATTESTATION D'ASSURANCE

**LES ATTESTATIONS NE SERONT DÉLIVRÉES QU'APRÈS LE DÉPÔT COMPLET DU DOE AUPRÈS DU COMITÉ RÉGIONAL ET SAISIE.**

- **Épreuves du Calendrier Fédéral et Régional**  
Attestation délivrée par le Comité Régional
- **Épreuves du Calendrier Professionnel**  
Attestation délivrée par la LNC
- **Épreuves du Calendrier UCI**  
Attestation délivrée UNIQUEMENT par le Siège Fédéral
- **Championnats de France, d'Europe et du Monde**  
Attestation délivrée par le Siège Fédéral

# ÉPREUVE ORGANISÉE DANS UN AUTRE COMITÉ RÉGIONAL QUE CELUI DU CLUB ORGANISATEUR

DÉCLARATION ET DOMICILIATION D'UNE ÉPREUVE		
	Inscription au calendrier	Décision BE du 17-12-2010
<b>SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE</b>	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Copie	<i>Transmise simultanément au comité concerné</i>
<b>LIEU DU DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE</b>	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Validation	<i>Permet l'harmonisation du calendrier</i>
<b>ASSOCIATION OU CLUB ORGANISATEUR</b>	Comité lieu de l'épreuve	Calendrier officiel
	D.O	<i>Perception des droits, assurances et prix</i>
<b>DÉTAILS D'ORGANISATION ET PAIEMENT</b>	Comité lieu de l'épreuve	Délivrance attestation d'assurance
	Accord	<i>Permet l'ouverture des engagements</i>

GESTION INFORMATIQUE ET FINANCIÈRE		
	Inscription au calendrier	Décision CA du 22-01-2011
<b>CRÉATION DE L'ÉPREUVE</b> (calendrier, D.O)	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Engagements	<i>Permet ouverture sur internet</i>
<b>GESTION DES ENGAGEMENTS</b>	Comité d'appartenance	Gestion des droits d'engagements
	Épreuve	
<b>RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE, HOMOLOGATION</b>	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Transmission	<i>Transmettre résultat homologué avec montant des Prix</i>
<b>SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE</b>	Comité d'appartenance	Saisie des résultats selon la grille de prix réglés



## QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE

LA QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE S'ÉLÈVE À 585 000 € POUR 2020.

	VÉHICULES		ÉPREUVES		TOTAL	TOTAL
	1 seul appel 15/12/19	1 <sup>er</sup> acompte 30/04/20	2 <sup>e</sup> acompte 30/06/20	Solde 30/09/20	TOTAL ÉPREUVES	TOTAL GÉNÉRAL
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	14 153	20 315 €	20 315 €	20 315 €	60 946 €	75 099 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	6 907	11 127 €	11 127 €	11 127 €	33 380 €	40 287 €
BRETAGNE	5 604	18 720 €	18 720 €	18 720 €	56 161 €	61 765 €
CENTRE VAL DE LOIRE	7 743	9 791 €	9 791 €	9 791 €	29 374 €	37 117 €
GRAND EST	7 488	11 031 €	11 031 €	11 031 €	33 092 €	40 580 €
HAUTS DE FRANCE	5 181	9 125 €	9 125 €	9 125 €	27 376 €	32 557 €
ÎLE DE FRANCE	3 949	10 270 €	10 270 €	10 270 €	30 811 €	34 760 €
NORMANDIE	5 404	11 541 €	11 541 €	11 541 €	34 624 €	40 028 €
NOUVELLE AQUITAINE	9 684	14 949 €	14 949 €	14 949 €	44 846 €	54 530 €
OCCITANIE	8 489	10 048 €	10 048 €	10 048 €	30 144 €	38 633 €
PACA	3 213	9 456 €	9 456 €	9 456 €	28 369 €	31 582 €
PAYS DE LA LOIRE	11 178	17 246 €	17 246 €	17 246 €	51 738 €	62 916 €
GUADELOUPE	1 718	3 266 €	3 266 €	3 266 €	9 797 €	11 515 €
GUYANE	518	1 010 €	1 010 €	1 010 €	3 029 €	3 547 €
LA REUNION	201	1 888 €	1 888 €	1 888 €	5 664 €	5 865 €
MARTINIQUE	978	1 958 €	1 958 €	1 958 €	5 873 €	6 851 €
MAYOTTE	-	39 €	39 €	39 €	117 €	117 €
NOUVELLE CALÉDONIE	-	1 793 €	1 793 €	1 793 €	5 379 €	5 379 €
CORSE	-	624 €	624 €	624 €	1 872 €	1 872 €
POLYNÉSIE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>92 408 €</b>	<b>164 197 €</b>	<b>164 197 €</b>	<b>164 197 €</b>	<b>492 592 €</b>	<b>585 000 €</b>

- \* Statistiques épreuves de l'année n-2 par rapport à l'année concernée par la tarification.  
(Moyenne Statistiques 2017-2018 pour tarification 2020)

VEHICULES : Appel réalisé sur la base de la prime d'assurance 2019.

Un ajustement sera réalisé en juin 2020 sur la base de la prime calculée par Gras Savoye au titre de 2020.

## DROITS D'ENGAGEMENTS - ÉCHÉANCIER DES RÉGLEMENTS

CALCUL RÉALISÉ SUR LA BASE DES STATISTIQUES AU 31/10/2018 MAJORÉE DE 30% EN RAISON DE LA HAUSSE DES ENGAGEMENTS DE LA TARIFICATION 2019,

	1 ACOMPTE 31/03/20	2 ACOMPTE 31/05/20	3 ACOMPTE 31/08/20
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	17 603 €	17 603 €	17 603 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11 180 €	11 180 €	11 180 €
BRETAGNE	40 767 €	40 767 €	40 767 €
CENTRE VAL DE LOIRE	17 137 €	17 137 €	17 137 €
GRAND EST	13 634 €	13 634 €	13 634 €
HAUTS DE FRANCE	15 747 €	15 747 €	15 747 €
ÎLE DE FRANCE	12 606 €	12 606 €	12 606 €
NORMANDIE	17 949 €	17 949 €	17 949 €
NOUVELLE AQUITAINE	25 774 €	25 774 €	25 774 €
OCCITANIE	7 648 €	7 648 €	7 648 €
PACA	6 197 €	6 197 €	6 197 €
PAYS DE LA LOIRE	29 699 €	29 699 €	29 699 €
	215 940 €	215 940 €	215 940 €

Le solde sera à verser au 30/11/2020 selon les données 2020 saisies dans CICLE WEB.

## RÉCAPITULATIF DE REVERSEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS 2020

COMITÉ : **▲ TOUTES LES ÉPREUVES DOIVENT AVOIR ÉTÉ INTÉGRÉES DANS CICLE WEB, AU PLUS TARD LE 31/10/2020.**





**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

[www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)